

Bilans

Vous avez déposé un projet à la Commission Culture Aides aux projets qui vous a attribué une subvention.

Merci de remettre ce bilan d'activité incluant un volet financier à la Direction de la culture et de la culture scientifique en fin d'année civile.

Il est possible de joindre à ce dossier tout document de bilan relatif à votre projet. (Dossier complémentaire, supports de communication, coupures de presse...).

Contact :

Manon Georget

Direction de la culture et de la culture scientifique

EST

675 avenue Centrale

38400 Saint-Martin-d'Hères

Tél : 04 56 04 11 22

action-culturelle@univ-grenoble-alpes.fr

SOMMAIRE

Description du projet	p 2
Bilan moral	p 3 - 4
Bilan financier	p 4

1. DESCRIPTION DU PROJET

Nom de la structure :

.....

Intitulé du projet :

.....

Descriptif des activités :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Montant de votre subvention « Culture Aides aux projets » obtenue :

.....

Liste des Partenaires (financeurs, acteurs culturels, institutions) :

.....
.....
.....
.....

Fréquentation / Nombre de public :

.....
.....
.....
.....

Points faibles

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

BILAN FINANCIER

Budget Prévisionnel :

Veillez fournir votre budget prévisionnel au format fourni par la Commission culture aides aux projets

Bilan Financier réalisé :

Veillez fournir votre budget prévisionnel au format fourni par la Commission culture aides aux projets